

savons ce qu'il se propose de faire et les Canadiens le savent aussi.

• (1130)

Je veux dire au gouvernement que les protestations ne font que commencer. Voilà pourquoi le gouvernement impose la clôture. L'Église unie du Canada lance en ce moment une campagne et nous recevons une foule de lettres et de télégrammes qui je l'espère, parviendront au ministre et au premier ministre. La semaine dernière, les évêques catholiques ont déclaré que les modifications proposées aux allocations familiales étaient la dernière d'une série de mesures qui menacent les droits sociaux et universels des Canadiens. Ils ont déclaré: «Nous craignons que l'incidence sociale et humaine de la modification proposée aux allocations familiales n'accroisse les souffrances de nos familles, notamment de celles dont le chef est une femme.» Nous avons également entendu parler de l'Institut Vanier qui était demeuré silencieux, mais qui est maintenant vivement préoccupé. La semaine dernière, l'Institut a déclaré que le projet de loi C-70 est pour les familles un cadeau qui ne fait pas et qui ne peut pas être retourné. Avec le temps et à cause de la modification proposée, a-t-il ajouté, le programme des allocations familiales ne vaudra plus grand-chose pour les Canadiens.

Nous avons maintes fois entendu les groupes socio-politiques, tout comme l'a fait le ministre, tant lors de consultations privées qu'au comité. Mais il n'est pas attentif. Le voilà qui rit là-bas et qui lance des «Oh, ho, ho!», au lieu d'écouter les groupes qui lui ont dit quelle catastrophe cela serait pour les familles. J'ai dit et répété plusieurs fois ce que nous ont communiqué ces groupes. Je regrette de ne pas avoir le temps de les citer à nouveau.

L'Association de parents et de maîtres est un autre groupe qui commence à peine à se manifester dans ce secteur. Les syndicats ouvriers envoient aussi des pétitions. Et je veux profiter du temps qui me reste pour lire ici une lettre très touchante, qui est en fait un poème. Celui-ci s'intitule: «Vies gâchées et promesses rompues». Il s'agit d'une lettre ouverte concernant le projet de loi C-70 que June Wilson, de l'*Unemployment Action Centre* de Penticton, en Colombie-Britannique, adresse au premier ministre. Je cite: «Comment avons-nous pu croire que vous seriez différent? Comment avons-nous pu croire que vous vous feriez du souci? Comment avons-nous pu croire que vous alliez respecter votre promesse et donner aux pauvres ce qui leur revient? Vous, qui êtes riches et puissants...»

**Le président suppléant (M. Charest):** Je regrette de devoir interrompre la députée, mais le temps mis à sa disposition est désormais expiré. Le débat reprend.

**M. Dan McKenzie (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires des anciens combattants):** Monsieur le Président, il est intéressant d'entendre les députés néo-démocrates dire à

### *Attribution de temps*

quel point les choses vont mal aujourd'hui au Canada, alors que les consommateurs n'ont jamais tant dépensé qu'à l'heure actuelle. Je conseille à ces députés d'aller se promener dans quelques centres commerciaux et de constater que les magasins y sont remplis à craquer. Ce n'est pas là la situation d'un pays en faillite.

Il n'y a certes pas pire hypocrite qu'un hypocrite libéral. Je tiens seulement à rectifier les choses. Les allocations familiales seront désormais augmentées de la partie de la hausse annuelle des prix à la consommation excédant 3 p. 100. Cela s'appelle une hausse, non une baisse. Le principe de l'universalité est maintenu. Et nous allons continuer de l'appliquer. Il est intéressant de lire ce que disais un libéral haut placé. «Supprimons l'universalité», a dit un ancien ministre libéral, M. Otto Lang. Il veut abolir le principe de l'universalité. C'est intéressant de constater que les libéraux ont deux poids, deux mesures. Leur programme secret prévoit probablement l'abolition de l'universalité.

Le crédit d'impôt-enfants, qui est particulièrement avantageux pour les familles à faible revenu, sera accru de 36 p. 100 d'ici à 1988 et grimpera ainsi de \$384 à \$524. En 1986, il augmentera de \$70, passant de \$384 à \$454. En 1987, il sera en outre augmenté de \$35 et en 1988, encore de \$35. L'exemption fiscale pour enfants, qui profite surtout aux familles à revenu élevé, sera réduite, ce qui prouve que nous ne favorisons pas les riches, comme on l'a laissé entendre ici tantôt. Elle sera presque réduite de moitié, tombant de \$710 à quelque \$380, soit un montant équivalent à celui des allocations familiales. Ces changements accroîtront l'aide fournie aux familles à faible revenu tout en réduisant les prestations des familles à revenu élevé, et l'ensemble du système s'en trouvera plus équitable.

A propos d'impôt, ma province, le Manitoba, qui est dirigée par un gouvernement néo-démocrate, prélève les impôts le plus élevés au Canada. C'est vraiment pénible pour les pauvres. La politique des néo-démocrates est de taxer sans merci. L'impôt sur la masse salariale est un fardeau pour les entreprises qui ne peuvent plus embaucher de travailleurs. Voilà comment le NPD administre le Manitoba. Il complique la vie à chacun.

Le gouvernement s'est engagé à améliorer l'ensemble des programmes sociaux. L'enveloppe sociale nous coûte plus cher que toute autre. Les dépenses vont augmenter de 4 milliards de dollars pour atteindre 46.7 milliards, près de la moitié de toutes les dépenses gouvernementales. Le gouvernement ayant assoupli les critères d'admissibilité, 85,000 veuves et veufs bénéficieront de l'allocation au conjoint à laquelle ils n'avaient pas droit auparavant. Les bénéficiaires seront donc plus nombreux.

Plus de 140,000 Canadiens profiteront d'une hausse des prestations aux anciens combattants et 185,000 invalides bénéficieront d'une aide fiscale. Peut-on alors parler de compression des programmes sociaux?